



Vue intérieure du rez-de-chaussée surélevé : chambre dite bureau, vue vers le nord ouest (état après pose du faux-plafond).

IVR84_20197300873NUCAQ

Auteur de l'illustration : Thierry Leroy

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation